

Conseil de Ville Delémont

~~5.02/21~~

~~Motion~~ Postulat

4.02/21

Créer une Artothèque à Delémont

Notre Ville regorge de trésors cachés notamment en œuvres d'art multiples telles que peintures, dessins, photographies, gravures, lithographies, estampes, sculptures ou toutes sortes d'œuvres uniques. Actuellement, la majeure partie de ces œuvres sont stockées et non visibles.

Alors, pourquoi ne pas favoriser une rencontre privilégiée entre œuvre d'art et public, à l'image de ce qui se pratique avec succès en Valais ?

Le concept est simple : les œuvres sont répertoriées dans un catalogue et exposées. Tout un chacun peut les emprunter sous certaines conditions de durée, de prix notamment, comme cela se fait par exemple pour les livres ou autres à la bibliothèque.

Le but est de démocratiser la culture en diffusant de l'art contemporain ou non, tout en privilégiant les artistes jurassiens. De permettre ainsi à un fervent amateur ou à un pur néophyte, de s'appropriier pour un temps une œuvre qui lui plait. Une manière comme une autre de soutenir la création artistique et de la promouvoir. Exposer et prêter des œuvres, c'est aussi créer des liens entre le public, l'art et bien sûr les artistes. Développer la présence de l'art dans les milieux de vie de chacun, quel beau défi en ces périodes troublées par la pandémie.

La création d'une Artothèque nécessite un local adapté et quelques mises en place spécifiques telles que protections pour le transport, règlement et gestion des prêts mais rien de compliqué si ce n'est la mise à jour du catalogue de toutes les possessions de la Ville qui actuellement sont stockées sans aucune visibilité ou disséminées dans divers locaux, bureaux ou écoles.

Le projet de regrouper ces œuvres dans un lieu unique est une opportunité pour développer le prêt et ainsi créer une Artothèque.

Aussi, au vu de ce qui précède, nous demandons au Conseil communal la création d'une Artothèque delémontaine.

Au nom du groupe Chrétien Social Indépendant

Suzanne Maître-Schindelholz

Delémont, le 29 mars 2021

